

## Les autres acteurs du projet

### Intervenants

Franck ASTOLFI, responsable Archives-Records management chez Bouygues Construction

Richard CAZENEUVE, président du CR2PA

Pierre FONLUPT, président du directoire de Plus SA

Christine MARTINEZ, directrice des Archives, de l'Archéologie, du Patrimoine et de la Culture du département des Yvelines

Déborah PIDET, chef de projet Archivage chez SYSTRA

Yves SARAZIN, responsable Archivage chez PSA Peugeot-Citroën

Jérôme THUEZ, responsable Valorisation et Gestion de l'Information de TOTAL – Exploration et Production

### Témoignages

#### 1. Richard CAZENEUVE

L'implication managériale est indispensable, et surtout une implication au bon niveau puisqu'il s'agit de couvrir des risques au niveau de l'entreprise.

#### 2. Jérôme THUEZ

Le sponsor, pour un projet ou une politique d'archivage, est un axe-clé. Tout le monde se pose la question : comment trouver un sponsor ? C'est primordial.

Un sponsor a plusieurs rôles : il est là pour montrer l'engagement de la direction générale mais aussi pour arbitrer et suivre le projet : allouer les ressources, vérifier l'avancement.

Le sponsor doit être positionné au plus haut dans l'organigramme de l'organisation pour différentes raisons. Le chef de projet en gestion documentaire ou archivage ou le pilote d'une politique a absolument besoin d'un appui car ce projet n'est pas lié au cœur d'activité de l'entreprise ; c'est un sujet toujours connexe, pas toujours bien perçu, ce qui rend l'implication managériale est absolument nécessaire.

Comment trouver un sponsor ? Il y a quelques recettes : on trouve un sponsor en lui parlant un langage qu'il comprend, c'est-à-dire parler des risques qu'encourent l'entreprise, parler des affaires. Les affaires sont souvent un élément déclencheur ; le sponsor peut s'autosaisir de la question de l'archivage lorsque l'entreprise a connu un accident lié à sa gestion documentaire comme un procès ou une catastrophe industrielle. Beaucoup d'arguments plaident en faveur d'une intervention directe du sponsor. Si ce n'est pas le cas, il faut savoir le solliciter.

### 3. Pierre FONLUPT

C'est une bonne façon que de mettre autour de la table à la fois la direction des systèmes d'information, les directions métiers et la direction juridique. De cette façon-là, on a tous les regards nécessaires pour adresser le problème et intégrer dans la solution qu'on cherche la dimension de maîtrise des risques.

### 4. Yves SARAZIN

L'activité automobile est une activité très réglementée ; nous avons également beaucoup d'échanges avec nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires.

Les métiers sont donc très au fait des documents qui engagent la responsabilité du Groupe et des documents qui ont un intérêt d'un point de vue légal. Ce sont les métiers qui sont au cœur de l'identification des documents engageants dans leur périmètre. Cependant, tous les métiers ne sont pas encadrés par une réglementation. Dans ce cas, nous apportons une aide pour faire le tri entre les documents importants à conserver et ceux qui peuvent être détruits. L'identification des documents engageants est une étape cruciale mais c'est seulement la première étape de notre projet de *records management* qui vise à mettre sous contrôle ces documents, notamment sous l'aspect de leur conservation.

### 5. Franck ASTOLFI

Bien souvent, pour ce qui concerne la construction, ce sont les responsables du service après vente (SAV), parce que ce sont de « gros consommateurs » de documents ; ce sont aussi des gens de la qualité, des juristes, des comptables bien évidemment, bref des gens pour qui la capacité à retrouver les documents est importante et ils sont très sensibilisés sur ce sujet-là.

### 6. Déborah PIDET

Nous avons la chance d'être soutenus par le secrétaire général qui vient du monde juridique et qui connaît donc bien cette problématique-là, d'autant plus qu'il a été confronté dans des emplois antérieurs à l'aspect légal de l'archivage absent ou peu organisé dans une société. Nous avons grâce à lui pu monter une équipe projet, très dynamique, composée du pôle Archives, de la direction juridique, de la direction des systèmes d'information et de certains services producteurs emblématiques comme ceux qui portent les GED projets ou la comptabilité qui utilise un outil très gourmand et très productif en données et en informations.

### 7. Christine MARTINEZ

Nous avons également un dialogue très nourri avec la direction des systèmes d'information qui a construit son schéma directeur de l'information en associant l'ensemble des directions, leur permettant ainsi d'exprimer leur besoin et, au cours de ces ateliers, un projet de gestion de l'archivage a été défini comme étant un projet support, transversal pour l'ensemble de la collectivité. Le lien est vraiment bien fait entre les deux.